GRAINE D'AVENIR
Formation pour adultes

Licence Professionnel

Diplôme de niveau 6

du Ministère de l'Enseignement Supérieur

Formation en Alternance

Design des milieux Antropisés

11 mois | CFPPA Site des Vaseix | Sessions régulières

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Apprendre un métier

Objectif

Préparer à la capacité d'innovation en conception, design participatif, co-création et gestion des aménagements paysagers et cela dans une démarche de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources, d'intégration des enjeux sociétaux présents et à venir. La formation amène les apprenants à associer aux visées nourricières, écologiques, thérapeutiques, sociales, la question du mieux-vivre individuel et collectif sur le long terme.

Personnes concernées

Salariés en démarche de reconversion professionnelle.

Professionnels du secteur aménagement paysager souhaitant développer des compétences.

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

Délais d'accès

Selon le résultat du positionnement.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 et avoir un projet professionnel construit en relation avec les métiers du paysage + une expérience profesionnelle ou autodidacte liée au paysage ou/et aux pratiques culturales.
OU

Avoir obtenu l'équivalence d'un diplôme de niveau 5 par Validation des Acquis Professionnels.

Le métier de chef de projet

- Réalisation de diagnostic écologique environnemental d'un site à façonner, à restaurer ou à réhabiliter, réalisation de diagnostics patrimoniaux et approche socio culturelle du projet paysager.
- Méthodologie de la conception du projet dans un processus de design participatif des milieux paysagers.
- Gestion des milieux paysagers anthropisés.
- Animation d'une équipe pluridisciplinaire et communication sur le projet.

Avec cette formation vous pouvez devenir

Chef de projet co-création paysagère à but nourricier, thérapeutique, éducatif ou social; chef de projet innovation architecture paysagère; gestionnaire du patrimoine arboré et biodiversité; collaborateur du concepteur paysagiste, du gestionnaire d'espaces naturels; formateur en design paysager

Notre pédagogie

Modalités pédagogiques

Travaux pratiques sur la Roseraie des Vaseix, la cour intérieure des Vaseix,...

Formation en salle :

- Intervenants professionnels
- Conférences tenues par des grands noms du monde de paysage (Gilles CLEMENT, Hervé COVES, Claude PASQUET...)

Formation en extérieur :

- Visite de parcs paysagers remarquables dans la région

Validation et évaluation

Le diplôme est validé à l'obtention de toutes les Unités et un total de 60 ect. Les épreuves se déroulent lors d'oraux, d'écrits, via des productions de dossiers ou directement sur le terrain. Possibilité de valider des blocs de compétences.

Contenu de la formation

Durée totale du diplôme : 539h

UE 1 10 ECT	**Milieux paysagers, perceptions, représentations et acceptabilité du changement**	90 H
UE 2 10 ECT	**Design des milieux et architecture paysagère innovante**	135 H
UE 3 10 ECT	**Ecologie, biodiversité pour un aménagement durable du territoire**	99 H
UE 4 5 ECT	**Droit et gouvernance**	54 H
UE 5 8 ECT	**Connaissances générales et optionnelles** ♦Langue (anglais professionnel) ♦Pratiques de l'information et de la communication : informer et communiquer sur un projet (aquarelles, croquis, esquisses, infographie) ♦Enseignements optionnels : Option 1 : reconnaissance renforcée des végétaux Option 2 : sensibilisation aux pratiques professionnelles en infrastructures paysagères (circulations—dallages—murets—fabriques—rocailles—structures bois...)	96 H
UE 6 7 ECT	**Projet tutoré (groupe de 3 à 4 étudiants)** Le concept de l'Ecole du Jardin Planétaire auquel adhère l'UNIEMA (Université Européenne des Métiers et des Arts) guidera la méthodologie du projet.	60 H
UE 7 10 ECT	**Valorisation de l'Expérience Professionnelle : 16 semaines en entreprise** (16 semaines minimum de 35h chacune) Préparation à la soutenance et soutenance du rapport	7 H

ALTERNANCE : 16 SEMAINES MINIMUM EN ENTREPRISE

Informations pratiques

Tarifs et chiffres clés

Les tarifs, taux de réussite, taux de satisfaction, taux d'insertion et les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet :

www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr

Frais pédagogiques, financement et rémunération

Il n'y a pas de frais pédagogiques.

Selon votre statut le coût de la formation peut être pris en charge par : le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, le CPF, sur fonds propres… et une rémunération peut vous être attribuée.

Une équipe spécialisée vous accompagnera dans vos démarches.

Et après la formation ?

Après l'obtention de la licence professionnelle, vous pouvez vous diriger vers un master pro en Aménagement Paysager.

Informations ? Conditions d'inscription ? Aide aux démarches ?

Contactez nos secrétaires pédagogiques :

05 55 48 44 30

cfppa.limoges@educagri.fr

Ou rendez-vous sur notre site internet :

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

MAJ : 10/10/2023 LD